

---

**Confidence**  
must be earned

**Amundi**  
ASSET MANAGEMENT

---

Avis aux Actionnaires de :

**Amundi Funds**

30 novembre 2020

Luxembourg

---

*L'investissement responsable a toujours été au cœur de la politique d'investissement d'Amundi. Depuis notre création, nous considérons l'investissement responsable comme l'un de nos piliers fondateurs. Notre engagement repose sur deux convictions : les entreprises et les investisseurs doivent construire une société durable, et les bonnes pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) sont un moteur à long terme de la performance des investissements.*

*Amundi, le plus grand gestionnaire d'actifs européen, qui fait partie du top 10 mondial, est un leader du secteur financier en ce qui concerne la poursuite de politiques d'investissement responsable. Nous avons été l'un des premiers signataires des principes pour l'investissement responsable de l'ONU (UNPRI). Chez Amundi, nous nous engageons non seulement à suivre les principes ESG, mais aussi à influencer l'agenda ESG du secteur financier sur un marché de l'investissement responsable en pleine croissance.*

*Nous considérons que l'intégration des critères ESG dans le processus de décision d'investissement permet une évaluation plus complète des risques et des opportunités d'investissement. Dans un monde où les actifs « extra-financiers » représentent une part importante de l'évaluation globale des entreprises, la dimension ESG dans la gestion permet de saisir ces critères décisifs sur le long terme.*

*Nous sommes convaincus que le respect des principes environnementaux, sociaux et de gouvernance dans notre processus d'investissement aura un impact positif sur la performance à long terme. C'est pourquoi le Prospectus d'Amundi Funds intègre désormais notre approche ESG, comme détaillé dans l'avis aux actionnaires ci-joint.*

*Nous vous invitons à lire attentivement cet avis.*

*Nous vous remercions de votre confiance.*

*Les Administrateurs*

*Amundi Funds*

# Sommaire

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Politique environnementale, sociale et de gouvernance</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | <b>2</b>  |
| <b>Objectifs d'investissement ESG</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>2</b>  |
| <b>1. Amundi Funds Cash EUR, Amundi Funds Cash USD, Amundi Funds Euro Corporate Bond, Amundi Funds Euro Corporate Short Term Bond, Amundi Funds Euroland Equity, Amundi Funds Euroland Equity Dynamic Multi-Factors, Amundi Funds Euroland Equity Risk Parity, Amundi Funds Euroland Equity Small Cap, Amundi Funds European Convertible Bond, Amundi Funds European Equity Conservative, Amundi Funds European Equity Dynamic Multi Factors, Amundi Funds European Equity Risk Parity, Amundi Funds Global Convertible Bond, Amundi Funds Global Corporate Bond, Amundi Funds Global Equity Conservative, Amundi Funds Global Equity Dynamic Multi Factors et Amundi Funds Total Hybrid Bond</b> | <b>3</b>  |
| <b>2. Amundi Funds European Equity ESG Improvers, Amundi Funds European Equity Sustainable Income, Amundi Funds Global Ecology ESG, Amundi Funds Global Equity Sustainable Income, Amundi Funds Multi-Asset Sustainable Future and Amundi Funds Pioneer US Equity ESG Improvers</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | <b>3</b>  |
| <b>3. Amundi Funds Emerging Markets Green Bond*</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | <b>3</b>  |
| <b>4. Suspension de la valeur liquidative les jours fériés</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <b>3</b>  |
| <b>5. Amundi Funds Cash USD</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <b>3</b>  |
| <b>6. Amundi Funds European Equity Green Impact</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | <b>4</b>  |
| <b>7. Amundi Funds Euro Multi-Asset Target Income</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>5</b>  |
| <b>8. Amundi Funds European Equity Value, Amundi Funds European Equity Sustainable Income, Amundi Funds Top European Players, Amundi Funds European Equity Small Cap, Amundi Funds European Equity Risk Parity, Amundi Funds European Equity Dynamic Multi Factors and Amundi Funds European Equity Conservative</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <b>6</b>  |
| <b>9. Amundi Funds European Equity Value</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | <b>6</b>  |
| <b>10. Amundi Funds Top European Players</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | <b>7</b>  |
| <b>11. Amundi Funds European Equity Small Cap</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | <b>8</b>  |
| <b>12. Informations sur l'indice de référence</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | <b>9</b>  |
| <b>13. Amundi Funds China Equity</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | <b>10</b> |
| <b>14. Amundi Funds Asia Equity Concentrated</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <b>12</b> |
| <b>15. Amundi Funds Euro Aggregate Bond</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | <b>12</b> |
| <b>16. Conversion d'actions</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <b>12</b> |

Luxembourg, le 30 novembre 2020

Cher/Chère Actionnaire,

Le conseil d'administration d'Amundi Funds (le « **Conseil d'administration** ») souhaite vous informer des changements suivants concernant les compartiments d'Amundi Funds :

Les informations suivantes ont été ajoutées au prospectus d'Amundi Funds :

### **Politique environnementale, sociale et de gouvernance**

Depuis sa création, Amundi a placé l'investissement responsable et la responsabilité des entreprises parmi ses piliers fondateurs, convaincue que les acteurs économiques et financiers ont une grande responsabilité envers la pérennité de la société et que les éléments Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) sont des moteurs de la performance financière à long terme.

Amundi considère qu'en plus des aspects économiques et financiers, l'intégration des critères ESG dans le processus de décision d'investissement permet une évaluation plus complète des risques et des opportunités d'investissement.

Outre l'intégration ESG, Amundi applique des politiques d'exclusion ciblées à l'ensemble de ses stratégies d'investissement actives en excluant les sociétés en contradiction avec sa politique ESG, comme celles qui ne respectent pas les conventions internationales, les cadres internationalement reconnus ou les réglementations nationales.

Amundi a développé son propre processus interne de notation ESG basé sur l'approche « Best-in-Class ». Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à évaluer la dynamique dans laquelle les entreprises évoluent.

La notation et l'analyse ESG sont effectuées au sein de l'équipe d'analyse ESG d'Amundi, qui est également utilisée comme une contributrice indépendante et complémentaire dans le processus de décision.

La notation ESG d'Amundi est un score ESG quantitatif basé sur sept notes, de la note A (les meilleurs scores) à la note G (les moins bons), les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondant à une notation G.

La notation ESG d'Amundi vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur, par exemple sa capacité à anticiper et à gérer les risques et opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance inhérents à son secteur et à ses circonstances particulières.

Des informations plus détaillées, dont les politiques ESG et la méthodologie de notation d'Amundi, sont disponibles sur [www.amundi.com](http://www.amundi.com).

### **Objectifs d'investissement ESG**

Divers Compartiments d'Amundi Funds (comme indiqué ci-dessous) intègrent des facteurs ESG dans leur processus d'investissement et visent également à obtenir un score ESG du portefeuille supérieur au score ESG de leur indice de référence ou univers d'investissement (en l'absence d'indice de référence). Le score ESG du portefeuille est la moyenne pondérée en ASG du score ESG des émetteurs sur la base du modèle de notation ESG d'Amundi. En outre, sauf indication contraire dans la politique d'investissement d'un Compartiment, tous les compartiments d'Amundi Funds excluent tous les émetteurs spécifiés dans la liste d'exclusion de la Politique ESG d'Amundi.

Par conséquent, le Conseil d'administration souhaite vous informer des changements liés à l'approche ESG ainsi que de plusieurs autres changements apportés à différents Compartiments d'Amundi Funds :

**1. Amundi Funds Cash EUR, Amundi Funds Cash USD, Amundi Funds Euro Corporate Bond, Amundi Funds Euro Corporate Short Term Bond, Amundi Funds Euroland Equity, Amundi Funds Euroland Equity Dynamic Multi-Factors, Amundi Funds Euroland Equity Risk Parity, Amundi Funds Euroland Equity Small Cap, Amundi Funds European Convertible Bond, Amundi Funds European Equity Conservative, Amundi Funds European Equity Dynamic Multi Factors, Amundi Funds European Equity Risk Parity, Amundi Funds Global Convertible Bond, Amundi Funds Global Corporate Bond, Amundi Funds Global Equity Conservative, Amundi Funds Global Equity Dynamic Multi Factors et Amundi Funds Total Hybrid Bond**

À compter du 1er janvier 2021, les politiques d'investissement des Compartiments ci-dessus seront modifiées pour inclure un objectif complémentaire visant à atteindre un score ESG du portefeuille supérieur au score ESG de leur indice de référence respectif.

**2. Amundi Funds European Equity ESG Improvers, Amundi Funds European Equity Sustainable Income, Amundi Funds Global Ecology ESG, Amundi Funds Global Equity Sustainable Income, Amundi Funds Multi-Asset Sustainable Future et Amundi Funds Pioneer US Equity ESG Improvers**

À compter du 1er janvier 2021, les politiques d'investissement et les processus de gestion des Compartiments ci-dessus seront modifiés pour :

- inclure un objectif complémentaire visant à obtenir un score ESG du portefeuille supérieur au score ESG de leur indice de référence respectif ;
- limiter l'investissement en titres sans notation ESG à 10 % maximum de l'actif ;
- refléter les approches ESG dans leur processus de gestion respectif.

**3. Amundi Funds Emerging Markets Green Bond\***

À compter du 1er janvier 2021, les politiques d'investissement et les processus de gestion des Compartiments ci-dessus seront modifiés afin de limiter l'investissement dans des titres sans notation ESG à un maximum de 10 % de l'actif.

**4. Suspension de la valeur liquidative les jours fériés**

Le Conseil d'administration a décidé qu'à compter du 1er janvier 2021, la valeur liquidative des compartiments suivants ne sera pas publiée lorsque la date de publication de la valeur liquidative tombe un jour férié dans les pays figurant dans le tableau ci-dessous :

| Compartiment        | Jour férié :               |
|---------------------|----------------------------|
| Russian Equity      | au Luxembourg ou en Russie |
| SBI FM India Equity | au Luxembourg ou en Inde   |
| Japan Equity Value  | au Luxembourg ou au Japon  |

**5. Amundi Funds Cash USD**

À compter du 1er mars 2021, l'indice de référence du Compartiment passera du taux USD Libor 3-month au taux Compounded Effective Federal Funds Rate.

L'objectif d'investissement révisé du Compartiment sera le suivant :

**Objectif**

*Offrir des rendements conformes aux taux des marchés monétaires Investissements*

*Le Compartiment investit dans des actifs à court terme et, plus précisément, principalement dans des instruments du marché monétaire, libellés en dollars américains ou dans d'autres devises couvertes.*

*Plus particulièrement, le Compartiment investit au moins 67 % de son actif dans des instruments du marché monétaire (dont des PCAA).*

*Le Compartiment maintient une maturité pondérée moyenne du portefeuille inférieure ou égale à 90 jours.*

*Le Compartiment ne peut pas investir plus de 30 % de son actif dans des instruments du marché monétaire émis ou garantis par un État membre de l'UE ou l'une de ses collectivités publiques territoriales ou par un organisme public international dont au moins un État membre de l'UE fait partie.*

*Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de l'actif net en parts/actions d'autres FMM.*

### **Indice de référence**

*Le Compartiment est géré activement et vise une performance stable conforme au Compounded Effective Federal Funds rate Index (auparavant le « taux USD Libor 3-month », jusqu'au 1er mars 2021) (l'« Indice de référence »). Le Compartiment peut utiliser l'Indice de référence a posteriori comme indicateur pour évaluer la performance du Compartiment. Il n'existe aucune contrainte relative à l'Indice de référence limitant la construction du portefeuille. En outre, le Compartiment cherche à obtenir un score ESG de portefeuille supérieur à celui de son univers d'investissement.*

## **6. Amundi Funds European Equity Green Impact**

À compter du 22 janvier 2021, le Compartiment n'investira plus en qualité de nourricier du Fonds maître « Amundi Valeurs Durables »\*\*.

Cependant, il révisera son objectif d'investissement en recherchant une exposition à un univers d'investissement similaire à celui du Fonds maître.

Les principales différences entre les politiques d'investissement du Fonds maître et les nouvelles politiques d'investissement qui entreront en vigueur le 22 janvier 2021 sont les suivantes :

|                                   | Fonds maître                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Nouvelle politique d'investissement :                                                                                                                                                          |
|-----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Principaux investissements        | Le fonds maître investit au moins 75 % de son actif net dans des actions de sociétés qui ont leur siège social ou une activité prépondérante en Europe.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Le Compartiment investit principalement dans des actions de sociétés qui ont leur siège social ou une activité prépondérante en Europe.                                                        |
| Investissements auxiliaires       | Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le fonds maître peut aussi investir dans des obligations « investment grade » et des obligations convertibles, des instruments du marché monétaire et des dépôts, et jusqu'à 10 % de son actif net dans des OPCVM/OPC.                                                                                                                                                                                                                                     | Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans des instruments du marché monétaire et des dépôts jusqu'à 10 % de son actif net dans des OPCVM/OPC. |
| Utilisation d'instruments dérivés | Le fonds maître utilise de manière extensive des instruments dérivés pour réduire divers risques et assurer une gestion de portefeuille efficace. Il s'agit également d'un moyen d'obtenir une exposition (longue ou courte) à différents actifs, marchés ou autres opportunités d'investissement (y compris des instruments dérivés centrés sur le crédit et des actions). Le fonds maître peut procéder à des acquisitions et cessions temporaires de titres (rachats et conventions de prise en pension). | Le Compartiment utilise des instruments dérivés pour réduire divers risques et pour assurer une gestion de portefeuille efficace.                                                              |

|     |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|-----|--|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ESG |  | <p>En outre, le Compartiment vise à obtenir un score ESG de portefeuille supérieur à celui de l'Indice de référence.</p> <p>Le Compartiment limitera l'investissement en titres sans notation ESG à 10 % maximum de son actif.</p> <p>L'univers d'investissement des compartiments (tel que représenté par leur indice de référence) est réduit d'au moins 20 % en raison de l'exclusion de titres présentant une notation ESG inférieure.</p> |
|-----|--|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

La politique d'investissement révisée du Compartiment sera la suivante :

### Objectif

*Obtenir une croissance du capital sur la période de détention recommandée.*

### Investissements

*Le Compartiment investit principalement dans des actions de sociétés qui ont leur siège social ou une activité prépondérante en Europe. Le Compartiment limitera l'investissement en titres sans notation ESG à 10 % maximum de son actif.*

*Le Compartiment s'attend à avoir une exposition aux actions variant entre 75 % et 120 %.*

*Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le Compartiment peut aussi investir dans des instruments du marché monétaire et des dépôts jusqu'à 10 % de son actif net dans des OPCVM/OPC.*

### Indice de référence

*Le Compartiment est activement géré et vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'Indice MSCI Europe (dividendes réinvestis) (l'« Indice de référence ») sur la période de détention recommandée. Le Compartiment utilise l'Indice de référence a posteriori comme indicateur pour évaluer la performance du Compartiment et, en ce qui concerne la commission de performance, comme indice de référence utilisé par les classes d'actions concernées, pour calculer les commissions de performance. Il n'existe aucune contrainte relative à un Indice de référence limitant la construction du portefeuille. En outre, le Compartiment vise à obtenir un score ESG de portefeuille supérieur à celui de l'Indice de référence.*

### Instruments dérivés

*Le Compartiment utilise des instruments dérivés pour réduire divers risques et pour assurer une gestion de portefeuille efficace.*

### Devise de référence EUR

À compter du 22 janvier 2021, la commission d'administration maximum des classes d'actions sera modifiée comme suit.

| Classe                         | Commission d'administration actuelle (max.) | Nouvelle commission d'administration (max.) |
|--------------------------------|---------------------------------------------|---------------------------------------------|
| A, B, C, E, F, G, P, R, T et U | 0,06 %                                      | 0,20 %                                      |
| I et M                         | 0,06 %                                      | 0,10 %                                      |

De plus, le Conseil d'administration a décidé qu'à compter du 30 novembre, la valeur liquidative des Compartiments ne sera pas publiée lorsque la date de publication de la valeur liquidative tombe un jour férié au Royaume-Uni.

Afin de garantir le traitement efficace de toutes les opérations de rachat des parts du Fonds maître et investir l'actif du Compartiment conformément à la nouvelle politique d'investissement, aucune souscription, conversion et/ou aucun rachat d'actions du Compartiment ne seront acceptés après 14 h (heure de Luxembourg) le 20 janvier 2020 et jusqu'à 14 h (heure de Luxembourg) le 22 janvier 2020.

## 7. Amundi Funds Euro Multi-Asset Target Income

À compter du 1er janvier 2021, la politique d'investissement du Compartiment sera modifiée afin :

- de lever l'obligation de couvrir en euros les titres libellés dans d'autres devises, qui peuvent représenter jusqu'à 40 % de l'actif ;
- de permettre au Compartiment d'augmenter son exposition maximum aux actions de 40 à 50 % de son actif, dont jusqu'à 30 % dans des actions de sociétés qui sont basées en dehors d'Europe.

Par conséquent, la politique d'investissement du Compartiment se présentera comme suit :

### Objectif

*Fournir un revenu et, auxiliairement, faire augmenter la valeur de votre investissement sur la période de détention recommandée.*

### Investissements

*Le Compartiment investit principalement dans une large gamme de titres du monde entier, y compris des marchés émergents. Ceci peut inclure des actions, des obligations d'État et d'entreprise ainsi que des titres de marché monétaire. Les investissements du Compartiment dans des obligations peuvent être de n'importe quelle qualité (investment grade ou inférieurs). Les investissements du Compartiment seront principalement libellés en euros. Le Compartiment peut investir jusqu'à 40 % de son actif dans des titres libellés dans des devises autres que l'euro.*

*Le Compartiment peut investir jusqu'à 50 % de son actif dans des actions, dont jusqu'à 30 % dans des actions de sociétés qui sont basées en dehors de l'Europe.*

*Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM.*

### Indice de référence

*Le Compartiment est géré de manière active, sans se rapporter à un indice de référence.*

### Instruments dérivés

*Le Compartiment utilise des instruments dérivés pour réduire différents risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace et pour gagner de l'exposition (en position longue ou courte) à différents actifs, marchés ou autres opportunités d'investissement (y compris des instruments dérivés centrés sur le crédit, les actions, les taux d'intérêt et le change).*

**Devise de référence** EUR.

## 8. Amundi Funds European Equity Value, Amundi Funds European Equity Sustainable Income, Amundi Funds Top European Players, Amundi Funds European Equity Small Cap, Amundi Funds European Equity Risk Parity, Amundi Funds European Equity Dynamic Multi Factors et Amundi Funds European Equity Conservative

À compter du 1er janvier 2021, les Compartiments ne seront plus compatibles avec le Plan d'épargne en actions (PEA) français. Cette décision a été prise en prévision du retrait potentiel du Royaume-Uni de l'Union européenne. Compte tenu de l'exposition actuelle des Compartiments, les Compartiments ne pourront pas respecter l'exigence du PEA demandant l'investissement d'au moins 75 % de leur portefeuille dans des actions de sociétés qui sont basées ou qui exercent l'essentiel de leur activité en Europe.



## 9. Amundi Funds European Equity Value

À compter du 1er janvier 2021, la politique d'investissement du Compartiment sera modifiée afin :

- de supprimer la contrainte spécifique d'investir au moins 75 % de son actif dans des actions émises par des sociétés ayant leur siège social dans l'UE, tout en conservant la règle principale demandant l'investissement dans des actions de sociétés qui sont basées ou qui exercent l'essentiel de leur activité en Europe ;
- de clarifier que le Compartiment peut investir dans d'autres actions, instruments du marché monétaire et dépôts, tout en respectant la règle susmentionnée ;
- de préciser que le compartiment est conçu pour être géré activement par référence à l'indice MSCI Europe Value qu'il vise à surperformer (après déduction des frais applicables) ;
- d'inclure un objectif complémentaire visant à obtenir un score ESG du portefeuille supérieur au score ESG de son indice de référence.

Par conséquent, la politique d'investissement du Compartiment se présentera comme suit :

### Objectif

*Visé à augmenter la valeur de votre investissement tout au long de la période de détention recommandée.*

### Investissements

*Le Compartiment investit principalement dans une vaste gamme d'actions de sociétés qui sont basées ou qui exercent l'essentiel de leur activité en Europe.*

*Conformément aux politiques exposées précédemment, le compartiment pourra également investir dans d'autres actions, des instruments du marché monétaire, des dépôts, ainsi qu'investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM.*

### Indice de référence

*Le Compartiment est activement géré par référence à l'Indice MSCI Europe Value (l'« Indice de référence ») qu'il vise à surperformer (après déduction des frais applicables) sur la période de détention recommandée. Le Compartiment est principalement exposé aux émetteurs de l'Indice de référence. Cependant, il fait l'objet d'une gestion discrétionnaire et sera exposé à des émetteurs non inclus dans l'Indice de référence. Le Compartiment surveille l'exposition aux risques par rapport à l'Indice de référence. Cependant l'écart vis-à-vis de l'Indice de référence devrait être important. En outre, le Compartiment vise à obtenir un score ESG de portefeuille supérieur à celui de l'Indice de référence.*

### Instruments dérivés

*Le Compartiment utilise des instruments dérivés pour réduire différents risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace et pour gagner de l'exposition (en position longue ou courte) à différents actifs, marchés ou autres opportunités d'investissement (y compris des instruments dérivés centrés sur les actions).*

**Devise de référence** EUR.

## 10. Amundi Funds Top European Players

À compter du 1er janvier 2021, la politique d'investissement du Compartiment sera modifiée afin :

- de supprimer la contrainte d'investir au moins 75 % de son actif dans des actions émises par des sociétés ayant leur siège social dans l'UE, tout en conservant la règle principale demandant l'investissement dans des sociétés de moyenne et grande capitalisation qui sont basées ou qui exercent l'essentiel de leur activité en Europe ;
- de préciser que le compartiment est conçu pour être géré activement par référence à l'indice MSCI Europe qu'il vise à surperformer (après déduction des frais applicables) ;

- d'inclure un objectif complémentaire visant à obtenir un score ESG du portefeuille supérieur au score ESG de son indice de référence.

Par conséquent, la politique d'investissement du Compartiment se présentera comme suit :

### **Objectif**

*Viser à augmenter la valeur de votre investissement tout au long de la période de détention recommandée.*

### **Investissements**

*Le Compartiment investit principalement dans des actions de sociétés à moyenne et grande capitalisation qui sont basées ou qui exercent l'essentiel de leur activité en Europe. Le Compartiment peut investir dans n'importe quel secteur économique mais ses détentions peuvent à tout moment se concentrer sur un nombre relativement bas d'entreprises.*

*Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM.*

### **Indice de référence**

*Le Compartiment est activement géré par référence à l'indice MSCI Europe (l'« Indice de référence ») qu'il vise à surperformer (après déduction des frais applicables) sur la période de détention recommandée. Le Compartiment est principalement exposé aux émetteurs de l'Indice de référence. Cependant, il fait l'objet d'une gestion discrétionnaire et investira dans des émetteurs non inclus dans l'Indice de référence. Le Compartiment surveille l'exposition aux risques par rapport à l'Indice de référence. Cependant l'écart vis-à-vis de l'Indice de référence devrait être important. En outre, le Compartiment vise à obtenir un score ESG de portefeuille supérieur à celui de l'Indice de référence.*

### **Instruments dérivés**

*Le Compartiment utilise des instruments dérivés pour réduire différents risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace et pour gagner de l'exposition (en position longue ou courte) à différents actifs, marchés ou autres opportunités d'investissement (y compris des instruments dérivés centrés sur les actions).*

**Devise de référence** EUR.

## **11. Amundi Funds European Equity Small Cap**

À compter du 1er janvier 2021, la politique d'investissement du Compartiment sera modifiée afin :

- de supprimer la contrainte d'investir au moins 75 % de son actif dans des actions émises par des sociétés ayant leur siège social dans l'UE, tout en conservant la règle principale demandant l'investissement dans des sociétés de petite capitalisation qui sont basées ou qui exercent l'essentiel de leur activité en Europe ;
- de préciser que le compartiment est conçu pour être géré activement par référence à l'indice MSCI Europe Small Cap qu'il vise à surperformer (après déduction des frais applicables) ;
- d'inclure un objectif complémentaire visant à obtenir un score ESG du portefeuille supérieur au score ESG de son indice de référence.

Par conséquent, la politique d'investissement du Compartiment se présentera comme suit :

### **Objectif**

*Viser à augmenter la valeur de votre investissement tout au long de la période de détention recommandée.*

### **Investissements**

*Le Compartiment investit principalement dans une large gamme d'actions de sociétés à petite capitalisation qui sont basées ou qui exercent l'essentiel de leur activité en Europe.*

*Le Compartiment définit les entreprises à petite capitalisation comme celles qui, au moment de l'achat, se situent dans l'éventail de capitalisation de marché de l'Indice MSCI Europe Small Cap.*

*Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM.*

### **Indice de référence**

*Le Compartiment est activement géré par référence à l'indice MSCI Europe Small Cap (l'« Indice de référence ») qu'il vise à surperformer (après déduction des frais applicables) sur la période de détention recommandée. Le Compartiment est principalement exposé aux émetteurs de l'Indice de référence. Cependant, il fait l'objet d'une gestion discrétionnaire et investira dans des émetteurs non inclus dans l'Indice de référence. Le Compartiment surveille l'exposition aux risques par rapport à l'Indice de référence. Cependant, l'écart vis-à-vis de l'Indice de référence devrait être important. En outre, le Compartiment vise à obtenir un score ESG de portefeuille supérieur à celui de l'Indice de référence.*

### **Instruments dérivés**

*Le Compartiment utilise des instruments dérivés pour réduire différents risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace et pour gagner de l'exposition (en position longue ou courte) à différents actifs, marchés ou autres opportunités d'investissement (y compris des instruments dérivés centrés sur les actions).*

**Devise de référence** EUR.

## **Informations sur les indices de référence**

Suite aux récentes directives réglementaires concernant la divulgation d'informations relatives à l'utilisation d'indices de référence par nos Compartiments, nous avons apporté un certain nombre d'ajustements à notre prospectus afin d'améliorer la communication liée à l'utilisation d'indices de référence par les Compartiments. L'objectif de cette communication renforcée est d'aider les investisseurs à comprendre la relation entre les indices de référence et leur Compartiment. À chaque Compartiment peut correspondre un portefeuille dont la composition est plus ou moins différente de celle de l'indice de référence, les commissions de performance peuvent être déterminées par comparaison avec un indice de référence, ou ils peuvent avoir des objectifs ou des indicateurs qui sont gérés ou comparés par rapport à un indice de référence. Le Conseil d'administration vous invite à lire ceci attentivement, en particulier pour les compartiments dont l'objectif est de surperformer un indice de référence.

Le Conseil d'administration attire plus particulièrement l'attention des actionnaires des Compartiments ci-dessous, qui sont conçus pour être activement gérés par rapport à l'indice de référence correspondant qu'ils visent à surperformer (après déduction des frais applicables) sur la période de détention recommandée :

| Compartiment                                            | Indice de référence                                                                                                                                                                                                                                     |
|---------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| AMUNDI FUNDS CHINA EQUITY                               | Indice MSCI China 10/40                                                                                                                                                                                                                                 |
| AMUNDI FUNDS EMERGING EUROPE AND MEDITERRANEAN EQUITY   | Indice MSCI EM Europe & Middle East 10/40                                                                                                                                                                                                               |
| AMUNDI FUNDS EMERGING MARKETS CORPORATE HIGH YIELD BOND | Indice CEMBI Broad Diversified                                                                                                                                                                                                                          |
| AMUNDI FUNDS EMERGING MARKETS LOCAL CURRENCY BOND       | Indice JP Morgan GBI-EM Global Diversified                                                                                                                                                                                                              |
| AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY                            | Indice MSCI EMU                                                                                                                                                                                                                                         |
| AMUNDI FUNDS GLOBAL SUBORDINATED BOND                   | 37,5 % indice ICE BofA ML Global Hybrid Non-Financial Corporate (couvert en euros) ; 30 % indice ICE BofA ML Contingent Capital (couvert en euros) ; 15 % indice ICE BofA ML Perpetual Preferred Securities (couvert en euros) ; 17,5 % indice ICE BofA |

|                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|---------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                   | ML Global Hybrid Non-Financial High Yield (couvert en euros)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| AMUNDI FUNDS JAPAN EQUITY ENGAGEMENT              | Indice MSCI Japan Net Total Return Local                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| AMUNDI FUNDS PIONEER GLOBAL EQUITY                | Indice MSCI World                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| AMUNDI FUNDS PIONEER STRATEGIC INCOME             | Indice Bloomberg Barclays US Universal                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| AMUNDI FUNDS PIONEER US BOND                      | Indice Bloomberg Barclays US Aggregate                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| AMUNDI FUNDS PIONEER US EQUITY DIVIDEND GROWTH    | Indice Russell 1000 Value                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| AMUNDI FUNDS PIONEER US EQUITY FUNDAMENTAL GROWTH | Indice Russell 1000 Growth                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| AMUNDI FUNDS PIONEER US EQUITY MID CAP VALUE      | Indice Russell Mid Cap Value                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| AMUNDI FUNDS PIONEER US EQUITY RESEARCH           | Indice S&P 500                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| AMUNDI FUNDS PIONEER US EQUITY RESEARCH VALUE     | Indice Russell 1000 Value                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| AMUNDI FUNDS PIONEER US HIGH YIELD BOND           | Indice ICE BofA ML US High Yield                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| AMUNDI FUNDS REAL ASSETS TARGET INCOME            | 15 % indice MSCI AC World REITS ; 10 % indice MSCI World, Food Beverage and Tobacco ; 10 % indice MSCI World Materials ; 10 % indice MSCI World Energy ; 7,5 % indice MSCI World Transport Infrastructure ; 7,5 % indice ICE BofA ML U.S. High Yield ; 5 % indice MSCI World Utility ; 5 % indice Alerian MLPs ; 5 % indice iBoxx € Non-Financial Corporate Europe ; 5 % indice ICE BofA ML Global Governments Inflation-Linked ; 5 % indice ICE BofA ML Non-Financial Corporate USA ; 5 % indice ICE BofA ML Euro High Yield ; 5 % indice Bloomberg Commodity Total Return ; 5 % indice Bloomberg Gold Total Return. |
| AMUNDI FUNDS RUSSIAN EQUITY                       | Indice MSCI Russia 10/40                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| AMUNDI FUNDS US PIONEER FUND                      | Indice S&P 500                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| AMUNDI FUNDS EUROPEAN EQUITY ESG IMPROVERS        | Indice MSCI Europe                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |

L'attention des Actionnaires d'Amundi Funds China Equity et d'Amundi Funds Russia Equity est attirée sur le fait que, bien que la gestion de ces compartiments soit discrétionnaire et permette l'investissement dans des émetteurs non inclus dans leur indice de référence respectif, ces Compartiments sont principalement exposés aux émetteurs de leur indice de référence et, l'écart par rapport à l'indice de référence peut, en fait, être limité. Si ces informations complémentaires sont susceptibles de remettre en cause votre investissement dans un Compartiment répertorié ci-dessus, vous pouvez procéder au rachat de vos actions sans commission de rachat, comme indiqué dans le prospectus d'Amundi Funds, pendant une période de 30 jours à compter de la date du présent Avis.

## 12. Amundi Funds China Equity

À compter du 1er janvier 2020, la politique d'investissement du Compartiment sera modifiée pour permettre les investissements dans des Actions A chinoises via le système de licence R-QFII.

La politique d'investissement révisée du Compartiment sera la suivante :

#### **Objectif**

*Viser à augmenter la valeur de votre investissement tout au long de la période de détention recommandée.*

#### **Investissements**

*Le Compartiment investit principalement dans des actions de sociétés ayant leur siège social ou exerçant l'essentiel de leur activité en République Populaire de Chine, et qui sont cotées sur des marchés boursiers en République Populaire de Chine ou à Hong Kong.*

*Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif dans d'autres OPC et OPCVM.*

*Le Compartiment peut parfois investir jusqu'à 20 % de son actif net dans des Actions A chinoises et y avoir un accès direct par le biais de Stock Connect. Le Compartiment peut investir en Chine via le système de licence R-QFII.*

#### **Indice de référence**

*Le Compartiment est activement géré par référence à l'indice MSCI China 10/40 (l'« Indice de référence ») qu'il vise à surperformer (après déduction des frais applicables) sur la période de détention recommandée. Le Compartiment est principalement exposé aux émetteurs de l'Indice de référence. Cependant, il fait l'objet d'une gestion discrétionnaire et investira dans des émetteurs non inclus dans l'Indice de référence. Le Compartiment surveille l'exposition aux risques par rapport à l'Indice de référence et l'écart vis-à-vis de l'Indice de référence devrait être important. Le portefeuille du Compartiment est relativement concentré par rapport à l'Indice de référence et le gestionnaire de placements cherche à générer un rendement excédentaire par le biais d'une sélection et d'une pondération actives d'actions ou de secteurs. Les circonstances du marché peuvent limiter la mesure dans laquelle la performance du portefeuille s'écarte de celle de l'Indice de référence.*

#### **Instruments dérivés**

*Le Compartiment utilise des instruments dérivés pour réduire différents risques, pour assurer une gestion de portefeuille efficace et pour gagner de l'exposition (en position longue ou courte) à différents actifs, marchés ou autres opportunités d'investissement (y compris des instruments dérivés centrés sur les actions).*

#### **Devise de référence EUR**

### **13. Amundi Funds Asia Equity Concentrated**

À compter du 1er janvier 2020, la politique d'investissement du Compartiment sera modifiée pour permettre les investissements dans des Actions A chinoises via le système de licence R-QFII.

La politique d'investissement révisée du Compartiment sera la suivante :

#### **Objectif**

*Offrir une croissance du capital sur le long terme.*

#### **Investissements**

*Le Compartiment investit principalement dans des actions asiatiques (hors Japon).*

*Le Compartiment investit, en particulier, au moins 67 % de son actif net dans des actions et des instruments liés à des actions émis par des sociétés ayant leur siège social en Asie (y compris en Chine, mais à l'exclusion du Japon) ou y exerçant une grande partie de leurs activités. Les investissements dans des actions chinoises peuvent être effectués par le biais des marchés autorisés de Hong Kong ou par le biais du Stock Connect. Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 %*

de son actif net dans des actions chinoises de classe A ou de classe B (combinées). Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de devise. Le Compartiment peut investir en Chine via le système de licence R-QFII.

Conformément aux politiques exposées précédemment, le Compartiment pourra également investir dans d'autres actions, des instruments liés aux actions, des obligations convertibles, des obligations, des instruments du marché monétaire et des dépôts, ainsi qu'investir jusqu'à 10 % de son actif net en OPCVM/OPC.

#### Indice de référence

Le Compartiment est activement géré par référence à l'indice MSCI AC Asia ex Japan (l'« Indice de référence ») qu'il vise à surperformer (après déduction des frais applicables) sur la période de détention recommandée. Le Compartiment est principalement exposé aux émetteurs de l'Indice de référence. Cependant, le Compartiment fait l'objet d'une gestion discrétionnaire et investira dans des émetteurs non inclus dans l'Indice de référence. Le Compartiment surveille l'exposition aux risques par rapport à l'Indice de référence. Cependant l'écart vis-à-vis de l'Indice de référence devrait être important. Le Compartiment détiendra un portefeuille plus concentré que l'Indice de référence. Le niveau de corrélation avec l'Indice de référence peut limiter la mesure dans laquelle la performance du portefeuille s'écarte de l'Indice de référence.

#### Instruments dérivés

Le Compartiment peut avoir recours à des instruments dérivés à des fins de couverture et de gestion de portefeuille efficace.

#### Devise de référence USD

### 14. Amundi Funds Euro Aggregate Bond

À compter du 1er janvier 2021, la commission de gestion maximum des classes d'actions I2 et J2, actuellement fixée à 0,30 %, passera à 0,40 %.

### 15. Conversion d'actions

À compter du 1er janvier 2021, vous ne pourrez échanger vos actions qu'avec celles d'un compartiment du même groupe (A, B ou C), comme indiqué ci-dessous. D'autres conditions détaillées dans le prospectus d'Amundi Funds sont encore applicables.

|                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Groupe A</b> | Tous les compartiments sauf ceux des groupes B et C ci-dessous.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>Groupe B</b> | AMUNDI FUNDS ABSOLUTE RETURN FOREX<br>AMUNDI FUNDS BFT OPTIMAL INCOME<br>AMUNDI FUNDS BOND ASIAN LOCAL DEBT<br>AMUNDI FUNDS CASH EUR<br>AMUNDI FUNDS EQUITY EMERGING CONSERVATIVE<br>AMUNDI FUNDS EUROPEAN EQUITY GREEN IMPACT<br>AMUNDI FUNDS GLOBAL EQUITY DYNAMIC MULTI FACTORS<br>AMUNDI FUNDS GLOBAL MACRO BONDS & CURRENCIES<br>AMUNDI FUNDS GLOBAL MACRO BONDS & CURRENCIES LOW VOL<br>AMUNDI FUNDS GLOBAL TOTAL RETURN BOND<br>AMUNDI FUNDS PROTECT 90*<br>AMUNDI FUNDS TARGET COUPON*<br>AMUNDI FUNDS VOLATILITY EURO<br>AMUNDI FUNDS VOLATILITY WORLD |

|                 |                       |
|-----------------|-----------------------|
| <b>Groupe C</b> | AMUNDI FUNDS CASH USD |
|-----------------|-----------------------|

\* Les compartiments ne sont pas enregistrés pour la distribution publique en Suisse.

\*\* Le fonds n'est pas enregistré pour la distribution publique en Suisse.

Si vous n'acceptez pas ces modifications, vous pouvez procéder au rachat de vos actions sans commission de rachat, conformément au prospectus d'Amundi Funds.

Le dernier prospectus d'Amundi Funds et les documents d'informations clés pour l'investisseur sont disponibles sans frais, sur simple demande au siège social d'Amundi Funds.

Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les derniers rapports annuels et semestriels et les statuts peuvent être obtenus sur simple requête et gratuitement auprès du représentant suisse de la SICAV.

**Représentant en Suisse**

CACEIS (Switzerland) SA  
Route de Signy, 35  
CH-1260 Nyon

**Banque chargée du Service de paiement en Suisse**

CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon / Suisse,  
Route de Signy, 35  
CH-1260 Nyon

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Conseil d'administration

## **COORDONNÉES**

### **Amundi Funds**

Siège social : 5, allée Scheffer – L-2520 Luxembourg

Adresse : BP 1104 – L-1011 Luxembourg

Téléphone : +352 26 86 80 01 - Fax : +352 26 86 80 99 –  
[info@amundi.com](mailto:info@amundi.com)

Société Anonyme R.C. Luxembourg B 68806